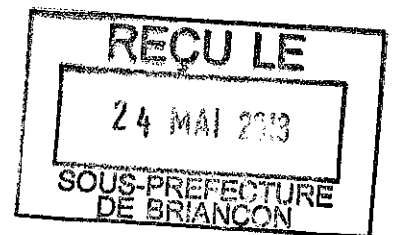


MARCHE DE TRAVAUX DU QUAI DE TRANSFERT DES ORDURES MENAGERES

LOT N°2 – Voirie

AVENANT N°1



A Renseignements relatifs au marché

Pouvoir Adjudicateur :

**Communauté de Communes du Briançonnais,
Place des Cordeliers, 1 rue Aspirant JAN
05 100 BRIANCON**

Représenté par M. Alain FARDELLA, Président.

Titulaire du marché (désignation et adresse) :
**Groupement ALLAMANNO-OLIVE-COLAS
ZI les sablonnières
05 160 L'ARGENTIERE LA BESSEE**

Objet : Marché de travaux du quai de transfert des Ordures ménagères – lot 2 : Voirie

Montant initial du marché : 288 563.94 € HT

Modifications successives de ce montant: Néant

Avenants précédents ayant un objet autre que la modification du montant du marché : Néant

B. Objet de l'avenant

Le groupement ALLAMNNO-OLIVE a transmis un devis modificatif par l'intermédiaire du maître d'œuvre.

Cet état récapitule plusieurs catégories de travaux en plus et en moins-value.

La plus-value par rapport au marché initiale s'élève à 5 052,84 € HT

Le marché, d'un montant initial H.T de 288 563,94 € HT, serait donc porté avec cet avenant à 293 616,78 € HT, soit une augmentation de 1,75%.

C. Justification du présent avenant

Le présent avenant porte sur les points suivants :

1. **Suppression du casier verre** pour des raisons de sécurité. Ce dernier était positionné dans un virage au niveau de la voie, en alternat de circulation, entre les plateformes haute et basse, entraînant des conflits de circulation.

2. **Abaissement de 50 cm de l'altimétrie du projet et modification de la structure des remblais :**

Le rapport initial de l'APAVE reçu le 4 mars 2013, contrôleur technique, a délivré un avis négatif au niveau des murs du Quai et de la structure des remblais de la plateforme haute.

Or l'appel d'offre relatif aux marchés de travaux était déjà engagé et les entreprises titulaires retenues en commission d'appel d'offre le 30 janvier 2013.

Après expertise avec le géotechnicien, le contrôleur technique a modifié son rapport en actant la solution suivante :

- Portance sur structure de chaussée de 60 MPA,
- Structure de chaussée conforme à la classe de trafic TC1²⁰ : 25 cm de fondation et 11 cm couche de base.

Ainsi, la composition de la structure de la plateforme haute a été modifiée, de manière à s'assurer que la structure soit compatible avec le trafic sur le site et soit pérenne.

Afin d'être en conformité avec les règles de l'art, un avenant au marché de travaux doit être passé entraînant des modifications sur plusieurs postes (cf dpgf ci-joint).

3. **Accessibilité handicapé :** Afin d'être en conformité avec L'article R4214-26 du code du travail, une place PRM et des bandes podotactiles doivent être réalisées. Initialement non prévu dans le cadre de l'aménagement, ces éléments doivent être ajoutés.
4. **Ajout d'un point d'eau supplémentaire :** Afin d'entretenir au mieux la plateforme basse et les trémies, un point d'eau sera ajouté.

5. **Modification des caniveaux grilles** : Afin d'assurer une meilleure récupération des lixiviats sous les bennes FMA, les caniveaux grilles seront disposés parallèlement aux bennes FMA et non perpendiculairement comme prévu initialement.

D Avis préalable de la Commission d'appel d'offres

Cet avenant ne dépassant pas 5% du montant initial H.T. du marché, il n'est donc pas soumis, conformément à l'article 8 de la Loi n° 95-127 du 8 février 1995, à l'avis préalable de la Commission d'appel d'offres.

E Signatures

A,

le,

*Le représentant légal
du pouvoir adjudicateur,*

Le titulaire,

Lot 2 - Voirie - Devis

VOIRIE				Gpt ALLAMANNO/OLIVE/COLAS		
		U	Quantité	Quantité	Prix	Montant
2.3.1	type T2 haute	ml	545	-26	36,59	-951,34
2.4.2	ep 0,20 m (casier verre)	m2	63	-63	66,01	-4 158,63
2.5.2	pour D31 0/80 (ep 5 cm)	m3	150	140	27,18	3 805,20
2.5.3	pour GNT 0/31,5 (ep 25cm) (casier verre)	m3	16	-16	48,49	-775,84
2.5.4	pour GNT 0/31,5 (ep 20cm) (couche unique de chaussée)	m3	575	-85	41,31	-3 511,35
2.6	Couche d'imprégnation	m2	2871	-96	1,80	-172,80
2.7	Couche de roulement en béton bitumineux	m2	2871	-96	17,30	-1 660,80
Total H.T. VOIRIE						-7 425,56
ASSAINISSEMENT						
		U	Quantité	Quantité	Prix	Montant
2.10	Tranchée à 1,20 m. de profondeur pour une canalisation d'un diamètre de 200mm	ml	153	19	19,86	377,34
2.11	Fourniture et pose d'une canalisation en P.V.C. d'un diamètre de 200mm	ml	106	2	15,42	30,84
2.12.1	avec tampon fonte	u	3	3	993,95	2 981,85
2.14	Caniveau béton avec grille fonte	ml	47	18	266,35	4 794,30
Total H.T. ASSAINISSEMENT						8 184,33
EAUX PLUVIALES - BASSIN TAMPON						
		U	Quantité	Quantité	Prix	Montant
2.20	Tranchée pour une canalisation d'un diamètre:					
2.20.1	de 200 à 300 mm	ml	87	-13	19,86	-258,18

	en PVC de 400 à 600 mm en béton	ml	210	-5	31,34	-156,70
2.20.2						
2.21	Canalisation PVC CR8 Ø200 mm.	ml	87	-13	15,42	-200,46
2.22	Canalisation circulaire béton Ø400 mm.	ml	210	-5	46,24	-231,20
2.25.1	grille ronde	u	1	1	604,13	604,13
2.25.2	grille 400 x 400	u	7	-1	470,45	-470,45
Total H.T. EAUX PLUVIALES - BASSIN TAMPON						-712,86

ALIMENTATION EN EAU POTABLE


		U	Quantité	Quantité	Prix	Montant
2.35	Ouverture de tranchée en terrain ordinaire pour une canalisation d'un diamètre nominal de 50 à 100mm	ml	78	37	21,96	812,52
2.36.1	38.8/50 mm	ml	16	4	7,67	30,68
2.36.2	48.8/63 mm	ml	62	48	9,40	451,20
2.37	Fourniture et pose de robinet-vanne de 40 mm dans un regard	u	1	2	796,26	1 592,52
2.39	Robinet 1/4 de tour de 40 mm	u	1	2	265,90	531,80
2.40	Création de point d'eau	u	2	2	564,13	1 128,26
Total H.T. ALIMENTATION EN EAU POTABLE						4 546,98

ELECTRICITE

		U	Quantité	Quantité	Prix	Montant
2.48	Tranchée commune	ml	203	-15	21,94	-329,10
2.49.3	60 mm T.P.C.	ml	104	-15	4,73	-70,95
Total H.T. ELECTRICITE BASSE TENSION						-400,05

marquage PMR + signalisation verticale + bande podotactile				1	860	860
---	--	--	--	---	-----	-----

MONTANT EURO HT			5 052,84
TVA 19.6 %			990,36
MONTANT EURO TTC			6 043,20



 SOCIÉTÉ EN LIQUIDATION
 B.P. 9 - Z.A. LES SAUVAGES
 05120 L'ALPE
 TEL. 04 92 21 11 11
 le 03/05/2013

